

Questions orales

(1430)

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE ORDONNE LE
RETRAIT DU PROJET DE LOI

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, ni les malades, ni les personnes âgées, ni les mères, ni les pères, personne dans notre pays ne croit le gouvernement lorsqu'il prétend que les prix ne vont pas augmenter. Par conséquent, le vice-premier ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi le premier ministre n'ordonne pas au ministre de la Consommation et des Corporations de retirer ce projet de loi et de dire aux Américains d'avalier la pilule?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, pour pouvoir éclairer les députés d'en face, la meilleure chose à faire serait de permettre que le projet de loi soit débattu en deuxième lecture. Ils seraient peut-être en mesure alors de comprendre son contenu et la plupart de ces questions trouveraient leur réponse.

LE COÛT POUR LES TRÉSORS PROVINCIAUX

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, le ministre de la Consommation et des Corporations disait hier à la Chambre: «Rien dans cette loi ne fera augmenter les médicaments. C'est vrai aussi bien pour les médicaments anciens, les nouveaux et futurs». Est-ce qu'il ne souscrit pas aujourd'hui à ce que disait le ministre précédent le 27 juin de cette année, c'est-à-dire que suivant les prévisions du gouvernement, le coût total pour les Trésors provinciaux du retard à lancer les médicaments non brevetés ne dépasserait pas 100 millions de dollars d'ici à 1990. Et que pour éviter que les moins bien nantis n'en supportent la charge, le gouvernement fédéral fournirait une aide financière de transition aux gouvernements des provinces.

M. Blaikie: Pourquoi est-ce qu'il voudrait faire cela s'ils ne vont pas augmenter?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je répète pour la nième fois qu'il y a une différence entre prix et coût. Le prix des médicaments ne va pas augmenter mais à cause de ce groupe de 41 produits non brevetés qui sont coincés par les changements de l'ancienne à la nouvelle loi, il pourrait y avoir un certain retard de deux mois à cinq ans suivant les médicaments, qui pourrait avoir pour effet d'en augmenter le coût pour les régimes provinciaux d'assurance-médicaments, du fait du retard dans leur introduction, qui pourrait peut-être atteindre 60 millions de dollars sur les quatre prochaines années. C'est bien loin de l'augmentation des prix des médicaments dont parle le député.

LES DÉCLARATIONS CONCERNANT LE PRIX DES MÉDICAMENTS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, le ministre fait de plus en plus penser à un ministre du galimatias. M. Eastman dit que les prix vont augmenter.

M. Clark (Yellowhead): Ce n'est pas ce qu'il dit.

M. Young: Le cabinet comptable de Coopers & Lybrand dit que les prix des médicaments vont augmenter. Le précédent

ministre de la Consommation et des Corporations a dit que les prix allaient monter.

M. Clark (Yellowhead): C'est faux!

M. Young: Tout le monde dit que les prix vont augmenter, sauf le ministre. Comment peut-on imaginer que les Canadiens vont croire que les prix des médicaments n'augmenteront pas, quand tous ces Canadiens éminents ont dit qu'ils augmenteraient? Le ministre ne veut-il pas s'engager à déposer à la Chambre les études d'impact sur les coûts dont le gouvernement dispose, afin que tous les Canadiens puissent en prendre connaissance?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je me demande pourquoi le NPD refuse de laisser renvoyer cela au comité, ce qui nous permettrait d'examiner l'affaire à fond. A-t-il peur de ce que l'opinion canadienne finisse par comprendre?

M. Broadbent: Donnez-nous les études.

M. Clark (Yellowhead): Ils craignent le débat.

M. Andre: Voilà bien un exemple typique de ce qui ne va pas. Ayant rédigé ses questions avant la période des questions...

M. Young: Je citais le harsard.

M. Andre: ... quand j'ai cité M. Eastman, cela n'a pas empêché le député de prendre la parole et de prétendre le contraire. On se demande sur quel ton et combien de fois il faut crier en citant les choses et en énonçant les choses pour que le député finisse par les accepter. Qu'est-ce qui cloche chez le député?

L'INCIDENCE DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES SUR LES PRIX

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, je suis la discussion avec intérêt, mais il y a quelque chose que je ne saisis pas. J'ai entendu le ministre dire, il y a un instant, que l'arrivée des médicaments génériques, après dix ans, ferait baisser les prix; il parlait de médicaments qui n'ont pas encore été découverts. On ne peut s'empêcher d'en conclure que les prix seraient plus bas si les médicaments génériques étaient présents sur le marché. Comment le ministre peut-il dire que le prix des médicaments ne montera pas si les médicaments génériques le feront baisser?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Le député me cite correctement mais il tire les mauvaises conclusions. Je me suis opposé à ce qu'on dise que les prix augmenteront pour faire peur aux gens. La concurrence des médicaments génériques fera vraiment baisser les prix. On peut se demander toutefois, si on se fie à l'expérience, si nos amendements auront pour effet de retarder sérieusement la concurrence provoquée par les médicaments génériques. Le plus important, c'est que notre loi suscitera la création de milliers d'emplois dans la recherche et le développement au Canada. Je croyais que les libéraux et les néo-démocrates voulaient qu'il y ait plus de recherche et de développement au Canada.